

— Sa Sainteté le Pape Léon XIII a atteint ses 80 ans le 2 mars courant. Il est né à Carpineto le 2 mars 1810, fut ordonné prêtre le 23 décembre 1837, nommé archevêque titulaire de Damiette le 17 janvier 1843 et évêque de Péronne le 19 janvier 1846, cardinal le 19 décembre 1853, élu pape le 20 février 1878. Il a célébré, le 23 décembre 1887, le 5^eme anniversaire de son ordination sacerdotale.

— La législature du Montana a siégé 90 jours et n'a pas passé une seule loi. On en a assez à observer paraît-il.

Nécrologie.

M. BARTHÉLEMI POULIOT

Mercredi, le 27 février, décédait à l'Islet un homme qui, par ses vertus, ses qualités du cœur et de l'esprit et ses bonnes œuvres, s'est fait grandement estimer et aimer : M. Barthélemi Pouliot rendait sa belle âme à Dieu, après une maladie de quelques mois.

M. Pouliot naquit en 1811 à Rivière-Lafleur, Isle d'Orléans. En 1835, il épousa Mlle Marine Fraser, de Beaumont. Il eut quinze enfants, dont dix lui survivent. Ce sont : MM. Zotique et Thomas Pouliot ; Révérende Sœur Marie du Saint-Sacrement, Congrégation de Notre-Dame; Révéde Sœur Ste-Thérèse, supérieure du couvent de Beillevue; Mesdames E. Casgrain, l'Islet, Dr Demers, Boucherville, Ernest Lavigne, Alfred Lionais, Eugène Globenski, Montréal; Mlle Marie Pouliot, l'Islet. Son établissement commercial de l'Islet date de 1837, il le dirigea lui-même jusqu'en 1887.

En 1867, il fut élu député du comté de l'Islet aux Communes. Lorsque son élection eut été annulée par le comité de la Chambre, il fut réélu, en 1869, par une forte majorité et siégea jusqu'en 1872. Il fut aussi lieutenant-colonel de la milice sédentaire du comté de l'Islet.

Notre génération a trop besoin de bons exemples et la vie de M. Pouliot a été trop bien remplie pour que nous taisions son éloge en présence de sa tombe. Ce qu'on remarquait le plus dans cet excellent ami, c'était un esprit profondément chrétien. La conduite si sage de ce grand citoyen a prouvé une fois de plus qu'on peut s'adonner avec ardeur et succès aux affaires et accomplir parfaitement ses devoirs religieux. Il était beau de voir cet homme si occupé, assistant à la messe, les jours ouvriers, fréquentant assidûment les réunions des congréganistes de la sainte-Vierge suivant en tous points les règles du Tiers-ordre de saint François. Ce cœur généreux sentait le besoin de donner le bon exemple, et pour cela les sacrifices ne lui coûtaient pas. Par exemple, lorsque des prêtres éloquents établirent dans le diocèse les sociétés de la Croix, M. Pouliot renonça complètement au commerce lucratif des boissons alcooliques, il prit la croix et Phonora toujours par sa conduite exemplaire. L'église paroissiale et la chapelle des congréganistes lui doivent des souscriptions et des dons généreux. Une belle statue de sainte Anne, qui arrivera bientôt à l'Islet, sera un dernier témoignage de sa piété.

Dans cette foule attristée qui assistait à ses funérailles, combien de pauvres pleuraient un ami, un bienfaiteur!

L'école des Frères, le couvent du Bon-Pasteur, qu'il a aidés de son dévouement et de ses deniers, garderont longtemps son cher souvenir.

Un esprit droit, une prudence pratique remarquable faisaient de lui un conseiller précieux. On le consultait souvent, et on se félicitait d'avoir suivi ses sages conseils. Que de fois, par sa prévoyance, ses bonnes paroles, il a empêché des procès ruineux, des dissensions regrettables! Se sentant vieillir, il voulut mettre ses affaires en ordre parfait, il régla tout et remit des dettes à plusieurs débiteurs afin qu'ils ne fussent pas inquiétés.

Père vertueux, il comprit toujours que le plus sûr moyen de faire pratiquer aux enfants les principes de vertu qu'on s'efforce de leur inculquer dans le jeune âge, c'est de leur donner en tout l'exemple de ce qu'on leur prêche. Dans cette œuvre si difficile de l'éducation il sut aussi allier dans les plus heureuses proportions une sévérité bien entendue avec la plus admirable tendresse. Au soir de sa vie, son cœur si aimant saignait encore de la blessure faite par la mort de son cher Amédée, arrivée en 1872.

Atteint depuis plusieurs mois d'une maladie dont il n'était que trop facile de prévoir l'issue fatale, il a vu, avec le calme d'une âme chrétienne, la mort approcher pas à pas. Son sacrifice était fait depuis longtemps. Chaque jour qui s'écoulait emportait un lambeau de ses forces; et, cependant, par une délicate tendresse, il voulut cacher aux siens les ravages du mal qui le tourmentait. Ses dernières paroles furent celles-ci : "Maintenant, je n'ai plus qu'à attendre le sommeil." Une complication précipita le dénoûment de cette précieuse existence. M. Pouliot a voulu être enseveli avec l'habit des pauvres volontaires, la bure des Tertiaires de saint-François.

En pénétrant dans cette chambre mortuaire, en apercevant autour de cette couche funèbre la foule pieuse qu'un sentiment d'estime et d'affection y attirait, on cessait de pleurer, car, au delà de ce spectacle, on voyait luire pour le défunt l'aurore de l'éternité bienheureuse. Consolez-vous, épouse affligée, enfants bien-aimés, séchez vos pleurs vous qui fûtes ses amis; il vit d'une vie meilleure que la nôtre, il a quitté le triste exil pour la patrie, la terre pour le ciel, la douleur pour la béatitude céleste.

Les funérailles de M. Pouliot ont eue lieu à l'Islet, samedi le 1er mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le Rév. M. E. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, a chanté la messe, assisté de MM. F.-X. Casgrain et D. Pelletier, petit-fils et petit-neveu du défunt. M. le curé Bacon avait fait la levée du corps, et M. l'abbé H. Verreau, Principal de l'École Normale de Montréal, a donné l'absoute. Le chœur des élèves des Frères a interprété avec beaucoup de succès la messe de Requiem harmonisée. Les abbés L. Tremblay et L. Bacon s'étaient joints aux musiciens. Les cois du pôle étaient portés par MM. E. Casgrain, arpenteur, Dr Demers, Alfred Lionais, ass-gérant du *Monde*, Eugène Globenski, éditeur, Dr N. Dion, Joseph Casgrain, Louis Leclere. Nous avons remarqué dans l'assistance MM. F.-X. Garant,